

Calendrier universitaire japonais



NIHON
EUROPA

Les droits d'inscriptions payés à Tours ouvrent la possibilité aux étudiants de suivre un semestre, voire deux dans les Universités japonaises partenaires.

Les étudiants n'auront donc pas à payer sur place de nouveaux droits pour suivre les enseignements au Japon.

En revanche, le voyage, l'hébergement et les frais de consommation courante sont à la charge de l'étudiant(s). Des aides à la mobilité peuvent être sollicitées auprès du service des Relations internationales de l'Université de Tours. Les trois Universités partenaires (Chuo à Tokyo, Hiroshima et Nagasaki disposent de campus universitaires).

Nous attirons l'attention sur le fait que cette mobilité constitue un vrai projet qui doit être parfaitement préparé et très tôt afin qu'il apporte le meilleur aux candidat(e)s désireux de parfaire leur formation juridique dans cette partie du monde.

1^{er} semestre : avril–fin juillet–début aout

2^{ème} semestre mi-septembre – début février

-

Application Deadline pour les programmes d'échange

20 novembre pour le 1^{er} semestre

20 mai pour le 2^{ème} semestre

Validation des dossiers

15 décembre pour le 1^{er} semestre

15 juin pour le 2^{ème} semestre

-

Arrivée attendue des étudiants

Mi-mars pour le premier semestre (visa demandé février–début mars)

Mi-septembre pour le deuxième semestre (visa demandé en juillet-aout)